

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 7 avril 2008 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Yvon Therriault

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que les procès-verbaux de l'assemblée tenue le 4 mars 2008 soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité et d'en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et
- 2.- D'accepter les virements ou écritures mentionnés ci-dessous constituant des ajustements au budget en cours en conséquence d'une augmentation des revenus ou dépenses, d'une diminution des revenus ou des dépenses ou d'une appropriation de surplus ou réserve, savoir:

Service incendie – Entraide St-Félix

Ajustement de budget

01.148.20.000 – Recouvrement divers	+2 132.00
02.220.02.610 – Incendie – Ent. Machineries	+1 320.00

02.220.00.110 – Incendie – Rémunération	+710.00
02.220.00.201 – Incendie – Contribution employeur	+102.00

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

Michel Lecours, Directeur général et secrétaire-trésorier

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que soient acceptés les dépenses énumérés ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	69 694.99
- Administration	8 458.04
- Sécurité publique	8 147.50
- Transport routier	75 240.45
- Hygiène du milieu	31 976.76
- Aménagement et urbanisme	3 752.81
- Loisirs et culture	29 010.90
- Financement	4 816.48
- Immobilisations/Investissements	25 095.41
Total :	256 193.34

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **James Pye** – Rapporte une problématique d'écoulement de l'eau de surface sur la rue du Carmel à la hauteur de l'Église Sainte-Augustine – Hauteur de la rue versus hauteur du trottoir;
- **Michel Poirier, Chevaliers de Colomb** – Mentionne que le chèque de \$1,500.00 alloué à la dernière assemblée n'a été fait qu'au nom du « Symposium des Arts » alors que la demande était faite conjointement avec « Les Chevaliers du Conseil 3322 » - Le chèque était ainsi fait pour des raisons de simplification administrative et pour la raison que Pierre Grimard est à la fois trésorier des Chevaliers de Colomb et du Symposium des Arts

et qu'il ne couvrirait qu'une partie du montant requis pour réserver l'orchestre dont les services sont requis par les 2 organismes qui n'ont pas un compte conjoint.

Demande également pour que soient permis les « marchés aux puces » lors de la Fête au village donc incidemment lors de la tenue du « Symposium des Arts »;

- **Claude Messier** – Représentations indiquant son appui et celui d'autres contribuables face à la position adoptée par la Municipalité à l'égard de l'implantation et de l'exploitation d'un L.E.T. ;
- **André Boulager, Le Bistro du Coin** – Rappelle le dépôt d'une demande pour l'implantation d'une terrasse dans l'emprise de rue (trottoir) comme l'an dernier – Également demande pour que soit prolongée de 23hres à 24hres la fermeture de la terrasse et plus à l'occasion de la tenue de la « Fête au Village » et du « Symposium des Arts »;
- **Guy Parenteau** – Rappelle le dépôt d'une demande visant à aménager le fossé devant la cantine de manière à permettre du stationnement et l'installation de tables – Discussions et report du sujet pour étude à un futur atelier de travail.

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- **1929 – 2008 – Ginette Marion** – Demande d'autorisation pour aliénation d'un lot dans la municipalité de Tingwick – Accès situé sur le territoire de la Ville de Danville;

Considérant que l'immeuble principal visé par la demande est situé dans la Municipalité de Tingwick alors que celui situé sur notre territoire est essentiellement le chemin privé y conduisant;

Considérant qu'il n'apparaît pas que l'activité agricole du secteur pourrait subir préjudice d'une telle aliénation du chemin privé;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation municipale d'urbanisme;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec de faire droit à la demande.

ADOPTÉ

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois de mars est remise à chacun des membres du Conseil indiquant un total de \$136 900.00 comparativement à \$0.00 pour le même mois en 2007. Au cumulatif d'année les valeurs totalisent \$457,900.00 pour 2008 comparativement à \$305,650.00 pour 2007.

CORRESPONDANCE / RESOLUTION

- **1930 – 2008 - Le Bistro du coin** – Demande de renouvellement pour l'installation d'une terrasse pour la période du 1^{er} mai 2008 au 15 novembre 2008;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité renouvelle l'autorisation accordée l'an dernier aux mêmes conditions que celles qui prévalaient et étaient mentionnées à la résolution 1684-2007 en ajoutant toutefois qu'il soit prêté une attention spéciale pour assurer et même accroître la visibilité des piétons désireux de traverser la rue Daniel-Johnson en provenance de la rue Grove.

La présente autorisation étant valable pour la période estivale 2008 débutant ce jour jusqu'au 1^{er} juin 2008 avec renouvellement automatique de mois en mois à moins que la Municipalité n'impose ou n'annule certaines conditions sur préavis de dix (10) jours.

ADOPTÉ

- **1931 – 2008 - Corporation de développement de l'Étang Burbank** – Copie de projet à être présenté à la Table des MRC de l'Estrie dans le cadre du « Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II – 2008/2009 » - Approbation du propriétaire (municipalité) requise et appui également;

Considérant que le projet vise la construction d'une passerelle et d'une aire d'observation, l'aménagement d'un boisé, la plantation d'arbres et la consolidation du belvédère existant;

Considérant que l'ensemble du projet est estimé à la somme de \$38,000.00 et qu'il se situe en totalité sur les terrains de la Municipalité connus sous le nom de « Parc de l'étang Burbank »;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité indique son accord à la réalisation du projet sur sa propriété que constitue le site de l'étang Burbank de même que son appui à la réalisation du projet en question en raison du sérieux et de la compétence du demandeur en tel domaine.

ADOPTÉ

- **1932 – 2008 - Table des M.R.C. de l'Estrie** – Par le biais de la MRC des Sources, invitation à participer à une session de formation sur différents sujets le Mardi, 13 mai 2008 à compter de 13h30 jusqu'à 21h00 - \$75.00 par personne pour l'activité complète;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité

autorise les membres du Conseil et le personnel cadre désireux de participer à cette formation de s'inscrire et de réclamer les frais encourus sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉ

- **1933 – 2008 - Guy Parenteau** – Pour le commerce « La Reine de la patate », projet de transformation du fossé en stationnement/parc touristique pour les vélos et motos – Copie remise au casier de chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que cette demande soit étudiée par les membres du Conseil lors d'un prochain atelier de travail de manière à ce que la décision que rendra la Municipalité le soit en toute connaissance de cause.

ADOPTÉ

- **1934 – 2008 - Regroupement des sauvaginiens de l'Estrie** – Invitation à parrainer l'installation de 10 nichoirs pour canards branchus par le biais d'un espace publicitaire (\$100.00) sur le panneau d'affichage qui se trouve près du barrage;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité adhère à l'offre soumise et contribue à raison d'une somme de \$100.00.

ADOPTÉ

- **1935 – 2008 - Association des pompiers** – Invitation à la salle des Chevaliers de Colomb « pour un repas de cabane à sucre » dans le cadre du projet de levée de fonds pour l'acquisition d'un traîneau de survie (8 billets X \$15.00) – Ratification;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité accepte de contribuer jusqu'à concurrence d'une somme de \$120.00 pour l'acquisition de huit (8) billets.

ADOPTÉ

- **1936 - 2008 - O.M.H. de Danville** – Lettre demandant au Conseil de « nommer Robert Brown » pour faire partie du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée de 3 ans;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité accepte de nommer monsieur Robert Brown domicilié au 202 Wilfrid-Lebeau à Danville pour siéger au Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Danville.

ADOPTÉ

- **1937 – 2008 - Pluritec, dossier du tennis** – Accusé de réception de la résolution 1920-2008 et demande de confirmation de mandat au montant de \$900.00 plus taxes pour la préparation de la demande de subvention qui pourrait alors être déposée au Ministère le 28 avril 2008;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que :

- 1° La municipalité accepte la proposition de services soumise telle qu'explicitée dans la lettre du 3 avril 2008 au montant de \$900.00 plus les taxes « excluant la préparation des plans et devis, laquelle sera couverte dans le budget global de réalisation le cas échéant... ainsi que les frais afférents au laboratoire de sol et à l'arpentage légal »; et
- 2° Le directeur général soit autorisé de signer pour et au nom de la municipalité tous les documents requis à la mise en application de la présente résolution.

ADOPTÉ

- **1938 – 2008 - Éric Guay** – Demande de dérogation mineure concernant la résidence possédée sur la rue Marie-Andrée incluant demande d'accélération d'étude du dossier et recommandations au Conseil pour décision avant l'assemblée de mai 2008;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que cette demande soit référée au Comité consultatif d'urbanisme pour fins de recommandations à l'assemblée qui doit avoir lieu le 23 avril 2008 à compte de 19h00 en ajournement de la présente assemblée tel qu'il sera proposé ultérieurement et que le directeur général soit autorisé de donner l'avis public requis en conséquence.

ADOPTÉ

- **1939 – 2008 - Maison des Jeunes** – Demande d'autorisation pour utilisation du site de l'hôtel de ville par la Maison des Jeunes pour l'organisation d'un lave-auto;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité autorise la Maison des jeunes Au point 14-18 d'utiliser les espaces de stationnement à proximité de leur locaux pour la tenue d'un « lave-auto » à la condition que les organisateurs s'assurent du maintien, en tout temps, d'un passage pour la libre circulation des véhicules du service incendie en cas de nécessité et ce de concert avec le directeur du service incendie.

ADOPTÉ

- **1940 – 2008** - **Escadron 635 Asbestos-Danville** – Demande de contribution financière pour le maintien et support d'activités des jeunes participants à cet organisme;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité accepte de contribuer à cet organisme à raison d'une somme de \$40.00 par participant dont le domicile se trouve à une adresse civique localisée sur le territoire de la Municipalité et que sur production d'une liste à cet effet, le directeur général, après vérification, soit autorisé d'émettre un chèque d'un montant correspondant au décompte.

ADOPTÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **1941 – 2008** – **Directeur à l'urbanisme & Développement** – Recommandations du Comité de sélection;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que le Conseil entérine les recommandations du comité de sélection et confirme l'embauche de monsieur Frédérick Desjardins à titre de « Directeur de l'urbanisme et du développement économique » et ce aux conditions recommandées par le Comité et annexées au présent procès verbal (2 pages).

ADOPTÉ

- **1942 – 2008** – **Tour incendie** – Solutions envisagées – Explications données par le directeur général suite à la rencontre tenue avec l'architecte et l'ingénieur;

Considérant l'importance de préserver la tour dans sa forme actuelle et considérant l'utilisation qui en est faite et les sommes qui devront être investies pour en permettre la réfection;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que le Conseil mandate l'architecte Robert Pelletier de la firme Demers & Pelletier ainsi que l'ingénieur Jean Couture du Groupe Teknika-HBA pour rencontrer des représentants de la Commission de santé et sécurité au Travail et de la Régie du Bâtiment pour expliquer les réparations requises à la tour incendie et proposer des solutions qui soient acceptables pour les 2 organismes avant d'entreprendre quelque rénovation que ce soit.

ADOPTÉ

- **1943 – 2008** – **Pacte rural** – Fin de projet et retour au surplus accumulé disponible d'une partie de la contribution municipale;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité retourne au

surplus accumulé disponible la somme de \$6,532.62 représentant la contribution municipale excédentaire versée au projet réalisé sur le site de l'Étang Burbank.

ADOPTÉ

- **1944 – 2008 – Frères de Son** – Utilisation de locaux au Centre communautaire Mgr. Thibault;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité autorise l'utilisation de certains locaux du centre communautaire Mgr. Thibault par les membres du groupe « Frères de son » selon la programmation mise en annexe des présents procès-verbaux et sujet aux conditions suivantes :

- 1° Les activités reliées aux loisirs et à la culture et requérant l'utilisation des locaux du centre communautaire (Exposition du Comité culturel, du Cercle des fermières, des scouts....) auront préséance sur les activités de cet organisme de même que les locations à titre onéreux du gymnase pendant la période des Fêtes, de la cuisinette ou de la petite salle;
- 2° Les activités reliées à celles que pourrait organiser la Municipalité (Assemblées de consultation, élections etc...) auront préséance également;
- 3° Les locaux, comme il est demandé à chacun des utilisateurs, devront être remis en bon état après chaque utilisation et aucune altération ne pourra y être faite sans l'approbation de la Municipalité – Également la Municipalité ne s'engage d'aucune façon à faire des modifications qu'elles soient électriques ou autres pour permettre ou faciliter l'exercice des activités projetées;
- 4° Produire à la Municipalité une preuve de l'existence d'une assurance responsabilité et maintenir celle-ci en vigueur pour toute la durée d'utilisation des locaux – Également se procurer une assurance feu-vol pour les instruments que les musiciens de l'organisme pourraient laisser ou entreposer sur place;
- 5° Que les activités se réalisent dans le respect des usagers des autres locaux de la bâtisse ainsi que de la réglementation existante particulièrement en ce qui concerne le bruit;
- 6° La présente autorisation est valable jusqu'au 30 juin 2008 et se renouvellera de façon automatique de mois en mois à moins d'un préavis écrit de 10 jours donné par l'une ou l'autre des parties;
- 7° Les clés des locaux seront disponibles, pour les fins de semaine, le vendredi à compter de 15h30 jusqu'à 16h25 et devront être retournées à l'hôtel de ville le lundi en avant-midi entre 8h30 et 10h30;
- 8° Aucune consommation de boisson alcoolisée ne pourra se faire dans les locaux ainsi prêtés hors des soirées de spectacle pour lesquels les responsables devront se procurer un permis de boisson.

ADOPTÉ

- **1945 – 2008** – **Modélisation réseau d’aqueduc** – Mandat;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité confie au Groupe Teknika-HBA le mandat de finaliser la modélisation du réseau d’aqueduc à l’intérieur du calendrier suivant :

- 1° Terminer les essais débit/pression requis pour la fin du mois de juin; et
- 2° Dépôt des résultats pour la fin du mois de juillet.

ADOPTÉ

- **1946 – 2008** – **Village Relais** – Rapport d’activités 2006-2007 – Acceptation;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité entérine le rapport d’activités 2006-2007 du dossier « Village-Relais », après correction, tel que présenté par Marc Cantin en date du 19 mars 2008.

ADOPTÉ

- **1947 – 2008** – **Schéma de couverture de risques** – Modification apportées suite au questionnaire adressé au service incendie;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité indique son acceptation des modifications apportées au schéma de couverture de risques pour son territoire suite aux réponses données au questionnaire soumis par la M.R.C. des Sources auquel le directeur du service incendie de la ville de Danville a répondu.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- **1948 – 2008** – **Organisation des terrains de jeux (O.T.J.)** – Mandat au comité – Remise par le directeur général, d’un document « politique » à être adopté et autres questions auxquelles il est demandé une réponse;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que l’examen de ces documents ou questions soient confiés aux membres du Comité des loisirs pour fins de recommandations lors de l’ajournement de la présente assemblée qui doit être tenu le 17 avril 2008.

ADOPTÉ

- **1949 – 2008** – Site internet & Procès-verbaux – Diffusion;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que la diffusion des procès-verbaux sur le site internet de la Municipalité soit autorisée dans leur version intégrale selon la forme de rédaction utilisée pour ceux du 4 mars 2008 et ayant fait l'objet d'une approbation au cours de la présente assemblée.

ADOPTÉ

- **1950 – 2008** – Renseignements fiscaux – Autorisations par le Conseil;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que le directeur général, ou toute autre personne désignée par ce dernier, soit autorisé de communiquer avec les représentants du Ministère du Revenu ou de Revenu Canada pour obtenir toutes informations, renseignements ou instructions relativement à toutes lois ou règlements fiscaux concernant le ou les dossiers que pourrait avoir la Municipalité auprès de l'un de ces organismes.

ADOPTÉ

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit ajournée au :

- 1° Lundi, 14 avril 2008 à compter de 20h00 pour prendre connaissance des états financiers pour l'année 2007 et pour délibérer sur tout autre sujet pouvant être soumis à l'attention des membres du Conseil; et
- 2° Mercredi, 23 avril 2008 à compter de 19h00 pour prendre connaissance des recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et pour délibérer sur tout autre sujet pouvant être soumis à l'attention des membres du Conseil.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**